

Quevilly Loisirs Plus - modalités et inscriptions

Une aide pour les loisirs, en échange d'un engagement dans la vie locale. C'est le principe de Quevilly Loisirs Plus proposé par la Ville aux jeunes de 6 à 17 ans.

La Ville peut financer une partie de l'inscription et le matériel nécessaire à la pratique sportive ou culturelle des jeunes en fonction des ressources familiale et du coût du loisir choisi. En échange, le jeune bénéficiaire s'engage à être assidu à son loisir et à donner un peu de son temps pour participer à un projet de la Ville en fonction de son âge, de ses centres d'intérêts et de ses possibilités. Plusieurs projets sont développés comme des actions sur l'environnement, la solidarité, des animations festives...

Conditions

Pour bénéficier de l'aide :

- le foyer doit vivre à Grand Quevilly
- le quotient familial de la famille doit être inférieur ou égal à 500€ (référence janvier 2021)
- l'enfant concerné doit avoir entre 6 et 17 ans révolu.

Les inscriptions 2021-2022

Les inscriptions pour Quevilly Loisirs Plus se font uniquement sur rendez-vous avant le 23 octobre 2021 en contactant le service au 02.35.68.93.90 lors de permanences téléphoniques aux horaires suivants :

- *Lundi : 9h-12h*
- *Mardi : 9h-12h / 13h30-16h*
- *Jeudi : 9h-12h / 13h30-16h*

- *Vendredi : 9h-12h*

Document à fournir

- le numéro d'allocataire CAF des parents
- une photo d'identité de l'enfant
- l'attestation d'assurance extra-scolaire
- l'attestation de paiement de l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF
- le règlement (chèque ou espèces) de la participation demandée à la famille

contact

Quevilly Loisirs Plus

Coordonnées :

- 02.35.68.93.90
- qlp@grandquevilly.fr
- Esplanade Tony Larue